

# Nouvelles du Réseau

Numéro 23

Réseau juridique canadien VIH/sida

Juin 2006

---

Le Réseau juridique  
dénonce un projet de loi  
pénale du fédéral 3

---

Fonds fédéraux pour le  
sida : administration  
accrue et action réduite? 3

---

15<sup>e</sup> Conférence  
canadienne annuelle sur la  
recherche sur le VIH/sida 4

---

Le Réseau juridique  
représenté à la Rencontre  
de haut niveau de l'ONU 5

---

Le Réseau juridique à la  
réunion de la CARICOM  
sur le VIH et les droits  
humains 5

---

Coalition nationale  
canadienne de personnes  
qui consomment des  
drogues 6

---

Le Réseau juridique  
discute des droits des  
travailleurs sexuels avec  
l'Administrateur en chef de  
la santé publique et des  
députés 6

---

Conférence d'Europe de  
l'Est et d'Asie centrale sur  
le sida 7

---

Le Réseau juridique  
dans les médias 8

---

Nouvelles ressources 8

---

Une nouvelle figure  
s'ajoute à notre équipe 9

---

Quatre stagiaires d'été  
au Réseau juridique 9

---

XVI<sup>e</sup> Congrès international  
sur le sida 10

---

## Le Réseau juridique bien en vue à la Conférence internationale sur la réduction des méfaits

Pendant cinq journées d'enseillement étonnant pour un début mai à Vancouver, le travail du Réseau a été sous les feux de la rampe et a contribué aux discussions mondiales sur les droits humains des personnes qui utilisent des drogues, à la 17<sup>e</sup> Conférence internationale sur la réduction des méfaits associés à la drogue.

Grâce à l'appui de l'Agence de santé publique du Canada, les mille participants à la conférence ont reçu un exemplaire du rapport *Rien à notre sujet sans nous*, publié en 2005 et qui apporte vraiment du nouveau en abordant l'enjeu de l'implication significative des personnes qui utilisent des drogues, dans les décisions touchant les politiques et programmes. Plusieurs importants conférenciers ont fait référence, à maintes reprises, à ce rapport et à ses principaux messages; **Ralf Jürgens**, l'ancien directeur général du Réseau juridique, a été ovationné avec enthousiasme en tant qu'auteur principal de cet important document.

Les responsables de la conférence avaient invité le Réseau à organiser une séance majeure sur les droits humains des personnes qui utilisent des drogues. Plus de 500 participants y ont assisté; **Joanne Csete** a été la modératrice et des exposés hors pairs y ont été présentés par deux experts canadiens et deux experts internationaux. **John Richardson**, directeur général de la Pivot Legal Society de Vancouver, a relaté avec passion les efforts de Pivot pour aider les personnes les plus marginalisées du Downtown Eastside de Vancouver à affirmer leurs droits et à se protéger du harcèlement policier. **Dirk Schaeffer**, de l'organisme allemand Junkies, Ex-users, and people in Substitution treatment (JES), a décrit les efforts fructueux de cet organisme pour améliorer la santé et les services sociaux à ses clients et pour assurer que leur voix soit entendue à la table des politiques. **Beverly Froese**, du Public Interest Law Centre (Manitoba), a captivé l'auditoire en relatant, étape par étape, le recours à des arguments des droits humains pour l'atteinte du droit au traitement de substitution aux opiacés dans les prisons fédérales canadiennes. L'héroïque activiste thaïlandais **Paisan Suwannawong** a présenté un compte-rendu émouvant, tiré de son expérience et de celle de collègues, quant à la nécessité d'affirmer le droit à un traitement de la toxicomanie qui soit empreint d'humanisme.

La conférence de Vancouver se distinguait des éditions précédentes par une participation accrue de personnes qui utilisent des drogues, dans la planification de l'événement et à titre de conférenciers dans des sessions d'importance. Des allocutions exceptionnelles ont été livrées notamment par les activistes canadien-nes **Rosemary Fayant** de Streetworks (l'échange de seringues à Edmonton), **Diane Tobin** du Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU) et **Brent Taylor** des Unified



Joanne Csete,  
directrice générale

Networkers of Drug Users Nationally (UNDUN, à Kingston, Ontario), en complément à celles de personnes d'autres pays.

Pour plus d'information sur l'InSite, voir [www.vch.ca/sis/](http://www.vch.ca/sis/)

L'analyste principal des politiques **Richard Pearshouse** a présenté deux exposés sur le droit à l'injection assistée, dans les lieux supervisés, pour les personnes qui consomment des drogues. À l'heure actuelle, l'InSite, à Vancouver, ne permet pas l'injection assistée — qui est pourtant une affaire cruciale pour les femmes, les nouveaux utilisateurs et des personnes handicapées. L'un des exposés de Richard était au programme d'une rencontre satellite organisée par la coalition Nurses Harm Reduction. Dans ce cadre, Richard a pu discuter avec des professionnels de première ligne auprès d'utilisateurs de drogue. Son travail a contribué à établir une base de droits humains, pour cet important débat.

Un moment mémorable pour tous les délégués fut le discours passionné de **Stephen Lewis**, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le sida en Afrique. M. Lewis a livré un discours passionné en faveur du prolongement de l'exemption fédérale qui permet à l'InSite de fonctionner légalement. M. Lewis a critiqué sévèrement les peines minimales pour des infractions liées à la drogue (voir l'article à ce sujet, à la page 3) et il a maintes fois levé son chapeau au travail du Réseau juridique.

L'International Harm Reduction Association,

principal organisateur de la conférence, a distribué à tous les délégués un exemplaire d'un numéro spécial de l'*International Journal of Drug Policy* consacré à Vancouver en tant que microcosme des défis et succès des politiques sur les drogues. Ce numéro de la réputée revue inclut un article coécrit par **Jonathan Cohen**, de l'Open Society Institute, et par Joanne Csete, sur la difficulté de maintenir des approches équilibrées au chapitre des politiques sur les drogues lorsque le pouvoir de la police risque d'écraser facilement les approches de la santé publique.



Stephen Lewis, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le sida en Afrique  
Photo : Nick Wiebe, 2006

Pendant ce séjour à Vancouver, Joanne a également rencontré des gens d'AIDS Vancouver, de la British Columbia Persons with AIDS Society ainsi que d'autres organismes membres du Réseau juridique, lors de leur réunion périodique de coordination. Ce fut l'occasion de discuter des projets du Réseau avec des membres de première ligne, et d'entendre leurs suggestions

d'amélioration à notre soutien aux organismes locaux de lutte contre le sida. Ils ont notamment exprimé de l'intérêt à recevoir une aide accrue du Réseau juridique en ce qui a trait aux questions de divulgation de la séropositivité et de criminalisation de l'exposition au VIH, en cette ère post-*Cuerrier*. Un intérêt considérable a par ailleurs été démontré à l'égard de stratégies pour avancer dans le dossier de l'implantation de programmes d'échange de seringues en prison, y compris la possibilité d'actions en justice.

© 2006 Réseau juridique canadien VIH/sida. *Nouvelles du Réseau* sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire ce matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées.

**Rédaction :** Leon Mar  
**Traduction :** Josée Dussault  
**Mise en page :** Vajdon Sohaili

**Collaborateurs :** Glenn Betteridge, Joanne Csete, Richard Elliott, Alana Klein, Taslim Madhani, Leon Mar, Richard Pearshouse, Vajdon Sohaili

Financé par l'Agence de santé publique du Canada. Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de l'Agence de santé publique du Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.

Réseau juridique canadien VIH/sida  
1240, rue Bay, suite 600  
Toronto (Ontario) M5R 2A7  
Tél. : + 1 416 595-1666    Téléc. : + 1 416 595-0094  
[www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)    [info@aidslaw.ca](mailto:info@aidslaw.ca)



Le Réseau juridique canadien VIH/sida œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

ISSN 1488-0997

## Le Réseau juridique dénonce un projet de loi pénale du fédéral

Le 4 mai, le ministre fédéral de la Justice, **Vic Toews**, a déposé deux projets de loi à la Chambre des communes, durcissant les sentences pour la violence liée aux armes à feu, aux gangs et à la drogue. Le plus préoccupant pour le Réseau juridique et ses membres est le projet de loi C-9, *Loi modifiant le Code criminel (emprisonnement avec sursis)*.

Ce projet de loi, qui s'appliquerait à certaines infractions liées à la drogue, éliminerait la possibilité de sentence avec sursis dans les cas impliquant le trafic (ou la possession aux fins d'un trafic) ainsi que d'importation, d'exportation ou de production de certaines substances contrôlées, dont l'héroïne et la cocaïne. (Il ne s'appliquerait pas en cas de simple possession.) Le résultat : toute personne condamnée à une peine d'emprisonnement pour l'une de ces infractions devrait purger sa peine en prison.

Deux semaines plus tôt, en publiant un document de fond intitulé *Les peines minimales obligatoires pour les infractions liées à la drogue : tout le monde y perd et voici pourquoi*, le Réseau juridique a lancé une mise en garde : le nouveau gouvernement fédéral devrait renoncer à ces techniques de détermination de la peine à l'états-unienne.

« L'incarcération de personnes non violentes qui consomment de la drogue est une approche simpliste et coûteuse : les États-Unis ont déjà constaté que cela ne fonctionne pas — et ce sera sans doute un échec aussi au Canada », a signalé **Joanne Csete**, directrice générale du Réseau juridique, dans le communiqué du 20 avril qui accompagnait le document de fond. Ces publications et un document d'information qui démentit les mythes en la matière ont été envoyés à tous les députés et ministres, aux

sénateurs ainsi qu'aux membres du Réseau.

À l'heure actuelle, un juge peut prononcer une peine d'emprisonnement avec sursis, dans les cas de peines de deux ans ou moins. Cette discrétion judiciaire permet de purger la sentence hors de prison — par exemple en assignation à résidence. L'article 718.2 du *Code criminel* prévoit « l'examen de toutes les sanctions substitutives applicables qui sont justifiées dans les circonstances ».

Si le projet de loi C-9 est adopté, il en résultera une augmentation des taux d'incarcération et des coûts faramineux pour bâtir et exploiter de nouvelles prisons. Pire encore, il en découlerait probablement des taux plus élevés d'infections hématogènes comme le VIH et l'hépatite C parmi les détenus. (Des recherches ont démontré que l'incarcération d'utilisateurs de drogue par injection est une force motrice de l'aggravation de l'épidémie du VIH au Canada, notamment à cause de l'absence de programmes d'échange de seringues dans nos prisons.) Des taux d'infection plus élevés entraînent une hausse des coûts en soins de santé. Et, puisque la majorité des détenus retournent éventuellement dans la communauté, les implications sanitaires de l'incarcération de personnes non violentes qui utilisent des drogues ne peuvent être ignorées, conclut-on dans le document de fond du Réseau.

Nous surveillons le processus législatif pour le projet de loi C-9 et nous avons déposé une demande pour comparaître à titre de témoin devant le Comité permanent de la justice de la Chambre des communes, s'il venait à être invité à examiner le projet.

Pour le texte complet du document de fond au sujet des peines minimales obligatoires, voir [http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/loisdrogues/MMSdocument\\_FRA.pdf](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/loisdrogues/MMSdocument_FRA.pdf)

## Fonds fédéraux pour le sida : administration accrue et action réduite?

En 2004, le gouvernement fédéral s'est engagé à doubler son budget pour la lutte au VIH/sida, en cinq ans, pour qu'il atteigne 84,4 millions \$ en 2008-2009. Mais des informations reçues récemment par les organismes partenaires nationaux du domaine du sida révèlent une tendance troublante dans l'octroi des fonds dans l'Initiative fédérale sur le VIH/sida —

une tendance qui contredit l'engagement affirmé par le gouvernement à renforcer les réactions communautaires au VIH/sida.

En effet, comme suite à une série de demandes d'accès à l'information déposées par la Société canadienne du sida, le gouvernement a dévoilé des documents

Pour lire  
l'Initiative fédérale sur le  
VIH/sida, voir  
[http://www.phac-  
aspc.gc.ca/aids-sida/  
vih\\_sida/index.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/aids-sida/vih_sida/index.html)

faisant foi des plans d'octrois pour l'Initiative fédérale d'aujourd'hui à 2009. D'après ces documents internes, les fonds octroyés par Santé Canada et l'Agence de santé publique (y compris dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le sida) en « subventions et contributions » (S&C) diminueront considérablement en comparaison avec les fonds réservés aux opérations et à la gestion (O&G).

Les S&C soutiennent financièrement des organismes communautaires et de la société civile dans des initiatives comme la prévention du VIH, la fourniture de services et de soutien aux personnes vivant avec le VIH/sida ainsi que la recherche et le plaidoyer. Les fonds de la catégorie des O&G, pour leur part, incluent le paiement de salaires au sein du gouvernement, ainsi que d'équipements, fournitures, frais de voyage et contrats de services — et, bien qu'une partie de cet argent contribue à soutenir des activités ou initiatives particulières, il n'est pas octroyé à des organismes non gouvernementaux (ONG) en soutien financier pour des projets ou leurs opérations. À la fin des cinq années d'augmentation du budget de l'Initiative

fédérale, les fonds en S&C n'auront augmenté que de 88 %, alors que les argents alloués à des dépenses gouvernementales en salaires auront augmenté de 130 % et les autres frais d'O&G auront bondi de 180 %.

Les organismes nationaux, régionaux et locaux qui luttent contre le VIH/sida ont milité longtemps et d'arrache-pied, pour que le financement de l'Initiative fédérale soit doublé. Mais les plans financiers du gouvernement indiquent qu'il s'intéresse surtout à continuer des manœuvres administratives devant cette épidémie, plutôt que de donner un appui solide à la société civile afin qu'elle mène la lutte au VIH/sida. Les partenaires nationaux du domaine du VIH/sida, dont le Réseau juridique, ont adressé une lettre au ministre de la Santé, Tony Clement, pour s'objecter à cette trahison de promesse, alors que l'on demande aux ONG de se faire « partenaires » du gouvernement. Ils ont aussi demandé aux membres du Conseil ministériel sur le VIH/sida de parler au ministre pour s'attaquer à ce problème.

## 15<sup>e</sup> Conférence canadienne annuelle sur la recherche sur le VIH/sida

Du 25 au 28 mai, des centaines d'intervenants du domaine du VIH/sida au Canada et dans le monde se sont réunis à Québec pour la 15<sup>e</sup> Conférence canadienne annuelle sur la recherche sur le VIH/sida. Les participants incluait des membres de la communauté, des chercheurs, des conseillers gouvernementaux et des représentants pharmaceutiques. Les employés du Réseau présents étaient notamment **Alana Klein** et **Richard Pearshouse**, analystes principaux des politiques.

Richard a livré un exposé sur les questions juridiques soulevées par l'injection assistée à l'InSite de Vancouver. Il a présenté une analyse de la responsabilité criminelle et civile des individus qui apportent une aide à l'injection, et a signalé que les lois et politiques devraient se fonder sur des principes de droits humains.

Le travail du Réseau sur l'échange de seringues

dans les prisons d'Ukraine a été le sujet d'un exposé de son ancien directeur général, **Ralf Jürgens**, qui a décrit des conditions déplorables et souligné la nécessité de programmes complets d'échange de seringues pour réagir à la crise du VIH et du VHC dans les prisons ukrainiennes. Ralf a également donné une présentation par affiche sur l'important travail du Réseau pour l'implication accrue des personnes qui utilisent des drogues, dans les décisions de politiques.

Une autre publication à succès du Réseau, *Sexe, travail, droits : réformer les lois pénales du Canada sur la prostitution*, a fait l'objet d'une présentation par affiche. Dans cette optique, Alana Klein a résumé les violations de droits humains perpétrées par les lois pénales du Canada sur le travail sexuel, puis recommandé l'abrogation des articles du *Code criminel* relatifs à la prostitution.



## Nouvelles brèves

### Le Réseau juridique représenté à la Rencontre de haut niveau de l'ONU

La directrice générale du Réseau juridique, **Joanne Csete**, a fait partie de la délégation du Canada à la Rencontre de haut niveau sur le sida 2006 au siège des Nations Unies à New York, du 31 mai au 2 juin. Dans d'éprouvantes négociations sur le contenu de la déclaration à émaner de la réunion, la délégation du Canada s'est efforcée de mettre de l'avant plusieurs positions fondées sur des droits humains. En bout de ligne, cependant, le Réseau juridique s'est joint à d'autres organismes pour dénoncer l'omission de buts spécifiques, en termes de prévention et de traitement, pour mesurer les futurs accomplissements de la communauté des nations. Quelques énoncés sur les droits humains des femmes ont aussi été dilués — un tournant scandaleux à une époque où, de toute évidence, les femmes et les filles portent la plus

grande partie du fardeau du sida dans la plupart des régions du monde.

Joanne a également prononcé une allocution lors d'un panel aux côtés du président du Botswana, de la ministre suédoise du Développement international, d'un membre du Duma de la Russie ainsi que d'un cadre de la Corporation DaimlerChrysler. Joanne a critiqué la réticence de certains pays à même reconnaître des violations des droits humains des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleuses et travailleurs sexuels ainsi que des détenus; elle a en outre exhorté les dépositaires d'enjeux à transposer la rhétorique sur l'égalité des sexes en des actions concrètes pour enchâsser les droits des femmes dans les lois.

Pour lire le texte complet du discours de Joanne Csete, voir

[http://www.aidslaw.ca/francais/medias/notes-discours/f-ONU\\_31mai06.pdf](http://www.aidslaw.ca/francais/medias/notes-discours/f-ONU_31mai06.pdf)

### Le Réseau juridique à la réunion de la CARICOM sur le VIH et les droits humains

La dernière semaine de mai, des militants du domaine du VIH/sida et des droits humains de dix pays de la Communauté caraïbe (CARICOM) ont participé à un atelier de deux jours, en Jamaïque, sur l'élaboration de réponses régionales au VIH/sida fondées sur les droits humains. L'atelier était animé par le **D<sup>r</sup> Robert Carr**, de la Coalition of Vulnerable Communities (et membre du conseil d'administration du Réseau juridique), et **Merle Mendonca**, de la Guyana Human Rights Association.

**Richard Elliott**, directeur adjoint du Réseau, a servi de personne ressource et de rapporteur pour la rencontre. On a créé une liste de discussion par courriel à l'intention des militants de la région, pour l'échange de ressources et la communication de développements. La majorité des participants

ont appuyé l'idée de préparer des rapports spécifiques sur les violations de droits humains liées au VIH/sida parmi les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les travailleuses et travailleurs sexuels, dans les pays de la CARICOM, en plus d'un rapport sur la discrimination dans le secteur de la santé à l'endroit des personnes vivant avec le VIH/sida.

L'atelier se tenait dans le cadre d'un projet plus vaste, financé par l'Agence canadienne de développement international, sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida dans la Caraïbe.



Atelier de la CARICOM

## Coalition nationale canadienne de personnes qui consomment des drogues

En parallèle à la conférence susmentionnée, a eu lieu le 5 mai à Vancouver la réunion inaugurale et historique de la Coalition nationale canadienne de personnes qui consomment des drogues. Le Réseau a été honoré d'être parmi les invités à titre d'allié.

**Joanne Csete** a apporté son assistance, dans un rôle de rapporteuse et d'animatrice de certaines discussions de groupe.

Cette rencontre qui fut une grande réussite a établi les bases d'une structure organisationnelle et d'un mode de fonctionnement pour la coalition qui servira de porte-parole national et de carrefour pour le soutien à l'intention des personnes qui utilisent des drogues. Des représentants de l'Australian Injecting and Illicit Drug Users League (AIVL), un groupe très efficace de la ville de Sydney, étaient présents pour partager

expérience et conseils. Le Réseau juridique s'est engagé à aider la Coalition par tous les moyens possibles, et à plaider pour son inclusion systématique dans les processus de décisions du fédéral en matière de politiques sur les drogues.

**Darlène Palmer**, vice-présidente du conseil d'administration du Réseau juridique, a été une force motrice dans la planification de la rencontre inaugurale de la Coalition et elle a contribué à assurer une excellente représentation québécoise dans ce groupe. L'Agence de santé publique du Canada a versé du soutien financier pour cette réunion.

Le personnel et le conseil d'administration du Réseau juridique ont hâte de collaborer avec la Coalition et tous ses valeureux et valeureuses activistes.

## Le Réseau juridique discute des droits des travailleurs sexuels avec l'Administrateur en chef de la santé publique et des députés

Sur invitation du D<sup>r</sup> **David Butler-Jones**, Administrateur en chef de la santé publique du Canada, **Glenn Betteridge** et **Richard Elliott** (respectivement analyste principal des politiques et directeur adjoint du Réseau juridique) ont dirigé une délégation pour discuter de la santé et des droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels, le 25 avril à Ottawa. Ils étaient accompagnés de deux représentantes d'organismes de travailleuses et travailleurs sexuels — **Claire Thiboutot**, directrice générale de Stella (Montréal), et **Kara Gillies**, membre du conseil d'administration de Maggie's (Toronto).

Lors de rencontres distinctes avec le D<sup>r</sup> Butler-Jones et avec les députés **Réal Ménard** (BQ—Hochelaga), **Libby Davies** (NPD—Vancouver Est) et **Hedy Fry** (PLC—Vancouver Centre), la délégation a discuté de la nécessité de décriminaliser les activités liées à la prostitution au Canada, pour mieux protéger la santé des travailleuses et travailleurs sexuels. En réponse, les députés ont envoyé une lettre conjointe au Comité permanent de la justice et des droits de la personne, lui demandant de rétablir le Sous-comité des lois sur le racolage,

dont les travaux ont cessé abruptement à la dissolution de l'ancien Parlement, lors du déclenchement de l'élection fédérale.

Le D<sup>r</sup> Butler-Jones, en charge de l'administration de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida de l'Agence de santé publique du Canada, a reconnu l'impact crucial du droit et des politiques sur la santé des populations marginalisées comme les travailleuses et travailleurs sexuels. Il a toutefois affirmé ne pas avoir pour rôle de défendre les intérêts de groupes spécifiques, mais plutôt d'aider les populations affectées à mettre en œuvre des réponses adéquates aux défis qu'elles rencontrent. Il s'est dit intéressé à recevoir de l'information sur des initiatives qui respectent la santé et les droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels, et il a recommandé au Réseau et à ses partenaires de contacter diverses instances gouvernementales.

Bien que ces rencontres n'aient pas abouti à une vision claire des chances de réforme du droit, pourtant grandement nécessaire, elles ont fourni une meilleure idée de la direction à donner aux efforts de plaidoyer en cours.

## Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida

Du 15 au 17 mai, la directrice générale **Joanne Csete** et les analystes principaux des politiques **Richard Pearshouse** et **Leah Utyasheva** ont participé à la Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida, à Moscou.

Le Réseau juridique y présentait une rencontre satellite pour discuter des divers facteurs juridiques et d'application de la loi qui font obstacle à des services complets sur le VIH/sida et en réduction des méfaits, dans les pays de la région ainsi que de l'ex-URSS. Joanne a été modératrice de la rencontre, où furent présentées trois approches très distinctes mais complémentaires pour aborder les pratiques juridiques et d'application de la loi.

**Alexander Tsekanovich**, directeur général de l'organisme russe Humanitarian Action, a parlé de l'expérience de cet organisme de terrain, dans le travail auprès de la police de Saint-Pétersbourg, notamment en matière de formation. **Balázs Denes**, directeur général de la Hungarian Civil Liberties Union, a parlé de diverses stratégies de la HCLU en matière de défense et de promotion des droits, notamment une campagne d'« obéissance civile » dans le cadre de laquelle des personnes qui utilisent des drogues (ou qui en utilisaient) se livraient elles-mêmes aux procureurs de l'État et confessaient leurs violations de lois antidrogue. Ces aveux ont attiré l'attention des médias et provoqué un débat public sur le caractère irrationnel des lois hongroises en matière de drogue. En outre, Richard Pearshouse a parlé des restrictions juridiques sur la méthadone et d'autres substituts opioïdes, qui limitent l'accès à un traitement humain de la dépendance à l'héroïne dans plusieurs pays de l'ex-URSS. Il a souligné que les traités de l'ONU en matière de contrôle de la drogue ne nécessitent pas que soient criminalisées des substances comme la méthadone et la buprénorphine; et il a décrit

une approche de droits humains relativement à la réglementation des thérapies de substitution aux opiacés.



La directrice générale Joanne Csete (à gauche) et les analystes principaux des politiques Richard Pearshouse et Leah Utyasheva, devant la Place rouge

À la conférence proprement dite, Richard a présenté un exposé sur le projet de législation modèle du Réseau juridique; il a profité de l'occasion pour faire connaître la version provisoire du document, qui est présentement en préparation finale.

Entre-temps, Joanne et Leah ont rencontré nombre de fournisseurs de services de réduction des méfaits, afin de connaître de plus près les réformes juridiques et de politiques requises, en lien avec les droits humains des personnes qui utilisent des drogues en Russie. Elles ont aussi participé à une rencontre parallèle organisée par l'Open Society Institute, sur la provision de services juridiques aux personnes qui utilisent des drogues en Russie.

## Le Réseau juridique dans les médias

De mars à mai 2006, le Réseau juridique a répondu à 29 requêtes de journalistes et il était cité dans au moins 30 reportages à travers le pays, y compris dans le Nord canadien, où le quotidien *Yukon News* a interviewé **Richard Elliott**, directeur adjoint, pour un article sur le VIH/sida et les autochtones.

entrevues lors d'émissions locales et régionales de CBC Radio One à Vancouver, Winnipeg, Regina, Sudbury et London. Ces opportunités médiatiques ont porté sur divers thèmes, notamment les peines minimales obligatoires pour les infractions liées à la drogue, l'admission d'immigrants et de réfugiés vivant avec le VIH/sida au Canada, les mesures de réduction des méfaits dans les prisons canadiennes et la criminalisation du VIH.

Pour plus d'information sur les activités médiatiques du Réseau juridique, voir [www.aidslaw.ca/francais/medias.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/medias.htm)

Le texte d'opinion « Forgotten pandemic » de **Joanne Csete**, directrice générale, a été publié dans l'édition du 13 mai du *Winnipeg Free Press*. Elle y déplorait le manque d'attention au VIH/sida lors de la réunion de deux jours des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé, qui fut consacrée aux préparatifs à une éventuelle pandémie de grippe aviaire. À l'occasion de sa participation à la Réunion de haut niveau de l'ONU sur le VIH/sida de 2006, à New York, Joanne a été citée dans le *Globe and Mail* (« Keep up AIDS fight, UN told », 31 mai).

Les manchettes sur la criminalisation du VIH ont atteint un point culminant avec les soubresauts du procès du footballeur canadien Trevis Smith. Un article de la Presse canadienne citant Glenn Betteridge est paru dans le *Globe and Mail* et dans des quotidiens de Vancouver, Edmonton, Calgary, Ottawa, London, Ontario et Fort McMurray. Glenn a aussi commenté ce dossier dans le cadre d'un reportage à l'émission télévisée *Global National with Kevin Newman*.

Des lettres à l'éditeur d'employés du Réseau sont parues dans le *Winnipeg Sun* (**Glenn Betteridge**, « No reason for forced testing », 10 mai), l'*Edmonton Journal* (Richard Elliott, « Legalization the key », 9 mai) et le *Winnipeg Free Press* (Glenn Betteridge, « Choosing prostitution », 30 mars).

Deux autres articles dignes de mention sont un commentaire sur les peines minimales obligatoires du chroniqueur Peter McKnight, dans le *Vancouver Sun* (« The sham of mandatory sentences », 6 mai), et un dossier de Brent Preston dans l'édition de mars 2006 de *The Walrus* (« The HIV Resurgence »). M. McKnight y louait le document d'information du Réseau sur *Les peines minimales obligatoires pour les infractions liées à la drogue : Tout le monde y perd*, tandis que l'article de *The Walrus* citait des propos de Richard Elliott.

En plus d'être invités à des émissions radiophoniques à Calgary (*The World Tonight*, CHQR 770 AM) et Montréal (*Les midis de Jacques Fabi*, CKAC 730 AM), Joanne, Richard Elliott et Glenn ont accordé des



## Nouvelles ressources

- Revue VIH/sida, droit et politiques 11(1) [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Vol11no12006/f-issue.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Vol11no12006/f-issue.htm)
- Les peines minimales obligatoires pour les infractions liées à la drogue : tout le monde y perd et voici pourquoi [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/loisdrogues/MMSdocument\\_FRA.pdf](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/loisdrogues/MMSdocument_FRA.pdf)
- Allocution en discussion de plénière à la Rencontre onusienne de haut niveau sur le sida 2006 [www.aidslaw.ca/francais/medias/notes-discours/f-ONU\\_31mai06.pdf](http://www.aidslaw.ca/francais/medias/notes-discours/f-ONU_31mai06.pdf)
- L'échange de seringues en prison : leçons d'un examen complet des données et expériences internationales — édition 2006 [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prisons/pep/rapport-PESP.pdf](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prisons/pep/rapport-PESP.pdf)
- Courting Rights: Case Studies in Litigating the Human Rights of People Living with HIV/AIDS — publication en partenariat avec l'ONUSIDA (en anglais) [www.aidslaw.ca/Maincontent/issues/discrimination/Courtingrights-ENG.pdf](http://www.aidslaw.ca/Maincontent/issues/discrimination/Courtingrights-ENG.pdf)



## À l'interne

### Une nouvelle figure s'ajoute à notre équipe

Le Réseau juridique est ravi d'accueillir **Leah Utyasheva**, une avocate exceptionnelle du domaine des droits de la personne, originaire de Russie, qui s'est jointe à notre équipe en avril à titre d'analyste principale des politiques. Le soutien financier de l'Open Society Institute nous a permis de l'embaucher et d'élargir ainsi notre capacité devant une somme croissante de travail sur le sida, les politiques sur la drogue et les droits humains dans les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS.

Jusqu'à tout récemment, Leah dirigeait le programme sexospécifique de l'initiative juridique de l'American Bar Association en Europe centrale et Eurasie, établie à Moscou; dans ces fonctions, elle a participé dans une analyse exhaustive de la conformité de la Russie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDF). Ses travaux les plus récents concernaient les droits des femmes,

mais elle a été active également dans des discussions et des initiatives de formation en lien avec les politiques sur la drogue, et elle connaît un grand nombre de gens du domaine de la réduction des méfaits dans cette région.

Après avoir gradué de la Faculté de droit de l'Université d'État du Bashkir, en Russie, Leah a travaillé au bureau de l'Ombudsman aux droits humains de la république du Bashkortostan — sa région natale —, où elle examinait des plaintes de violations de droits humains. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit constitutionnel comparé de l'Université d'Europe centrale à Budapest ainsi que d'un doctorat en droit des droits humains de l'Université de Newcastle à Tyne, Royaume-Uni.

Elle en est à sa première expérience en Amérique du Nord. Nous espérons que les membres du Réseau juridique se joindront à nous pour l'accueillir.

### Quatre stagiaires d'été au Réseau juridique

Cet été, comme par le passé, le bureau du Réseau juridique est égayé par la présence de stagiaires d'été – quatre étudiants dynamiques et engagés, sélectionnés parmi nombre de candidats de partout au pays. **Tim Franklin** et **Sara Kushner** sont les premiers arrivés : ils ont commencé leur stage en mai. Tim, étudiant de première année à la Faculté de droit l'Université de Toronto, a contribué à des articles de la *Revue VIH/sida, droit et politiques* par le biais d'Étudiants pro bono du Canada. Son travail au Réseau porte essentiellement sur le droit de la santé sexuelle et génésique. Depuis son arrivée, il a réalisé une vaste recherche sur le litige lié à l'échange de seringues en prison, collaborant étroitement avec Richard Pearshouse, analyste principal des politiques, à un projet de législation modèle sur la réponse à l'épidémie de VIH parmi les personnes qui utilisent des drogues.



De gauche à droite : Sara Kushner, Jennifer Chan, Tim Franklin et Ellen Silver

Sara, étudiante de deuxième année à la Faculté de droit de l'Université McGill, nous vient du Programme de stages en droits humains de McGill. Elle détient un baccalauréat en communications de l'Université Concordia. Dans le cadre de son stage, elle effectue des recherches sur certains aspects des programmes d'échange de seringues en prison, et contribue au projet de législation modèle en examinant une vaste gamme d'enjeux liés aux politiques sur les drogues et aux services de réduction des méfaits.

« J'apprécie cette expérience de travail pratique et concret sur des enjeux d'actualité liés au VIH/sida et aux droits de la personne, affirme Sara. C'est un privilège de travailler avec cette formidable équipe de militants et d'avocats dévoués. »

Amorçant son stage de dix semaines en juin, **Ellen Silver** est étudiante de première année à la Faculté de droit de l'Université de Toronto. Bachelière du programme de sciences biologiques de l'University of Western Ontario et ancienne conseillère en matière de politiques

au ministère ontarien de la Santé et des Soins de longue durée, Ellen possède une précieuse expérience mixte en médecine et en politiques de santé. Elle travaille principalement à la recherche sur des enjeux nationaux, notamment le VIH/sida et l'échange de seringues en prison. Elle suivra également de près les affaires criminelles liées au VIH/sida au Canada; ses constats seront publiés dans un prochain numéro de la *Revue VIH/sida, droits et politiques*.

**Jennifer Chan**, qui débute aussi son stage en juin, est étudiante à la Faculté de droit de l'University of Victoria. Elle possède une solide formation en sciences de la santé : un baccalauréat ès sciences en microbiologie de l'University of British Columbia et une maîtrise ès sciences en pharmacologie de l'Université d'Oxford. Elle s'intéresse à réduire le fossé entre les percées médicales en matière de traitement anti-VIH/sida et les politiques juridiques; et elle effectue des recherches sur les enjeux liés aux stratégies et politiques nationales et internationales dans le domaine pharmaceutique.

## XVI<sup>e</sup> Congrès international sur le sida



Voir le site web du XVI<sup>e</sup> Congrès international sur le sida à [www.aids2006.org](http://www.aids2006.org)

Le XVI<sup>e</sup> Congrès international sur le sida, à Toronto du 13 au 18 août 2006, sera pour le Réseau juridique une occasion de faire connaître son travail à l'échelle mondiale tout en étant dans son pays.

Nous partagerons un kiosque avec le Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale (GTCVRS) et la Coalition interagence sida et développement (CISD) au salon principal des exposants, pendant tout le congrès.

Outre des présentations par affiche du directeur adjoint **Richard Elliott**, des analystes principaux des politiques **Richard Pearshouse** et **Glenn Betteridge**, ainsi que du

consultant **David Patterson**, notre travail sera présenté dans des exposés oraux par **Alana Klein**, analyste principale des politiques, ainsi que par le consultant et ex-directeur général **Ralf Jürgens**.

Le directeur des communications **Leon Mar** et le spécialiste des communications **Vajdon Sohaili** ont reçu une accréditation-média, ce qui permettra à notre équipe des communications de noter sur-le-champ des faits pour les *Nouvelles du Réseau*. Le consultant David Garmaise sera présent également, en tant que directeur de la rédaction de la *Revue VIH/sida, droit et politiques*.

Au plaisir de vous voir à SIDA 2006!